

Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet

Anet le 5 Juillet 2016

Objet : Protection des captages d'alimentation en eau potable du SICANET

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, les captages d'eaux destinées à la consommation humaine doivent être protégés par la mise en place de périmètres de protection. Ces périmètres ont pour objectifs d'éviter les pollutions liées aux activités humaines usuelles et de réduire les risques de pollution accidentelle qui pourraient entraîner une contamination de l'eau et par conséquent une crise sanitaire.

Dans ce cadre, le Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet a décidé de protéger le futur captage dit des Christophes qui participera à l'alimentation en eau potable du canton. Pour cela, le bureau d'études Utilities Performance a été mandaté pour réaliser l'étude environnementale préalable à la mise en place de ces périmètres de protection.

À ce titre, **Utilities Performance** vous sollicite pour **recenser et visiter** les ouvrages d'eau souterraine (puits/forages), les stockages d'hydrocarbures ou phytosanitaires et les assainissements autonomes situés sur les parcelles de la zone d'étude dont votre propriété fait partie

Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un contrôle des installations. Cette enquête réalisée pour le SMICA est simplement destinée à recenser et déterminer l'ensemble des risques présents à proximité de la ressource en eau du futur captage des Christophes à partir de laquelle l'eau potable sera distribuée à vos robinets.

Usagers de l'eau (particuliers, industriels, agriculteurs...), chacun, à son niveau, est responsable de la protection de la ressource en eau pour conserver et garantir ce bien commun pour le présent mais également pour les générations à venir.

Nous vous remercions pour votre contribution à cette étude et pour le bon accueil que vous réserverez aux ingénieurs du bureau d'étude en charge de réaliser cette enquête.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président
Conseiller Départemental
Maire de La Chaussée d'Ivry



Francis PECQUENARD